

## DECISION

N° ..... **175** ..... du ..... **02 MAI 2025** .....

### Relative au lancement d'un Appel à Candidatures pour le recrutement d'un (01) Responsable de la Communication, Intelligence Territoriale et Evénements au sein de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès

**Le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès,**

- Vu le Dahir n° 1-58-008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique (B.O. n° 2372 du 11 avril 1958) ;
- Vu le Dahir n° 1-15-83 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n° 111-14 relative aux régions, notamment ses articles 128 à 144 portant création des Agences Régionales d'Exécution des projets auprès des Régions ;
- Vu le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 portant promulgation de la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n° 24-12-cab du 22 Octobre 2012 sur les modalités de recrutement au sein des établissements et entreprises publics ;
- Vu le statut du personnel de l'AREP de la région Fès-Meknès dûment approuvé par le Ministère de l'Economie et des Finances en date du 14 Mars 2025 ;
- Vu la loi cadre du personnel de l'AREP-FM au titre de l'année budgétaire 2025 telle modifiée ;
- Pour les nécessités du service.

#### DECIDE :

#### **Article 1 :**

Il est lancé par l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès (AREP-FM) un Appel A Candidatures pour le **recrutement par contrat** d'un (01) **Responsable de la Communication, Intelligence Territoriale et Evénements**.

Les missions principales et les domaines de compétences requises pour ledit poste sont fixés dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

#### **Article 2 :**

Cet Appel A Candidatures est ouvert aux candidates et candidats de nationalité marocaine intéressé-e-s par le poste précité, et remplissant obligatoirement les conditions suivantes :

Poste	Diplôme et Spécialité	Expérience professionnelle justifiée
Responsable de la Communication, Intelligence Territoriale et Evénements	<b>Diplôme Type Bac+5.</b>  Spécialité : <b>Communication, Marketing, Management territorial ou toute spécialité connexe.</b>	Au moins <b>deux (02) ans</b> d'expérience.

### Article 3 :

Le dossier de candidature est constitué des documents suivants :

1. Demande adressée à Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Fès - Meknès ;
2. Copie de la CIN ;
3. Copie du diplôme ou certificats obtenus ;
4. Copie des attestations de travail ou des documents justifiant l'expérience exigée ;
5. Curriculum vitae portant la photo, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du candidat.

### Article 4 :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés obligatoirement par mail à l'adresse suivante : [DRHAJ@arepfm.ma](mailto:DRHAJ@arepfm.ma) , en un seul dossier PDF en mentionnant la référence **AAC/COMM/2025** dans l'objet de l'e-mail ;

13 0 MAI 2025

Et ce, avant le .....

Tout dossier incomplet, parvenu hors délai ou ne correspondant pas au profil demandé sera automatiquement écarté.

### Article 5 :

Une commission désignée par décision de Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès, sera chargée de l'examen des dossiers de candidature.

### Article 6 :

La liste des candidats présélectionnés pour l'entretien oral ainsi que la date et le lieu de déroulement seront affichés via le portail de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).

### Article 7 :

La liste des candidats admis définitivement sera publiée sur le portail de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et sera affichée dans les locaux de l'agence.

  
Youssouf ZIANI  
Directeur de l'Agence Régionale  
d'Exécution des Projets